

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Warner Electric S.A., Villars-Sainte-Croix**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Danaher Motion S.A. (anciennement ACC Motion SA), Villars-Sainte-Croix
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 27.06.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **22.08.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Danaher Motion S.A. (anciennement ACC Motion SA), La Pierreire, 1029 Villars-Sainte-Croix
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: La dissolution de la société ensuite de fusion, sur base d'un contrat de fusion daté du même jour, aux termes duquel ACC Motion SA, qui a ensuite modifié sa raison sociale en "Danaher Motion S.A." société à Villars-Sainte-Croix, reprend à titre universel, conformément aux dispositions de l'art. 748 CO et avec effet rétroactif au 1er janvier 2002, les actifs et passifs de la société absorbée.
- Patrick de Preux & Laurent Besso; Etude des Notaires
1002 Lausanne
- (00559266)